



Un événement organisé du 19 au 23 juin 2022
par le CDOS Loire-Atlantique



LES OBJECTIFS

Promouvoir
l'activité
physique et
sportive pour
tous ainsi que les
sports de nature

Impulser les
valeurs de
l'Olympisme
dans le cadre de
la Journée
Olympique

Animer le réseau
de villes
labellisées **Terre
de Jeux**

Faire vivre
l'ensemble du
**territoire
mariligérien**
autour du Sport

Réaliser un
événement
mettant en
synergie
différents acteurs

LE PROJET

Le « Relais Olympique » est un événement éco-sportif, organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif. Cette première édition 2022, en collaboration avec Décathlon, aura lieu sous le signe de l'environnement et du milieu aquatique.

Il s'agit d'un relais à travers le Département de Loire-Atlantique, mobilisant les collectivités territoriales, leurs associations et établissements scolaires. L'événement débiterait par un temps fort à Châteaubriant le 19 juin, avant le lancement du relais le lendemain, pour une arrivée à Saint-Brévi-les-Pins, le 23 juin à l'occasion de la Journée Olympique.

En cohérence avec cette thématique, l'itinéraire passera par cinq villes étapes labellisées Terre de Jeux 2024 situées aux abords de l'Erdre et de la Loire.



20
TERRE
DE JEUX
24

LE RELAIS

Chaque ville étape sera ralliée par une ou plusieurs personnes en mobilisant des sports de nature à travers les itinéraires de randonnées, pistes cyclables, cours d'eau, etc.

Le départ et l'arrivée pourraient se dérouler dans des lieux en cohérence avec le projet : dans un établissement scolaire, un équipement sportif ou dans un lieu emblématique de la commune.

Si des points étapes sont identifiés, le relais est réalisé de manière autonome et sans contrainte de temps. Chaque acteur étant libre de réaliser la distance souhaitée, au moment où il le veut.



LE PARCOURS

JOUR 1 - DI 19 JUIN 2022

Village de départ à Châteaubriant

JOUR 2 - LU 20 JUIN 2022

Châteaubriant --> Riaillé

JOUR 3 - MA 21 JUIN 2022

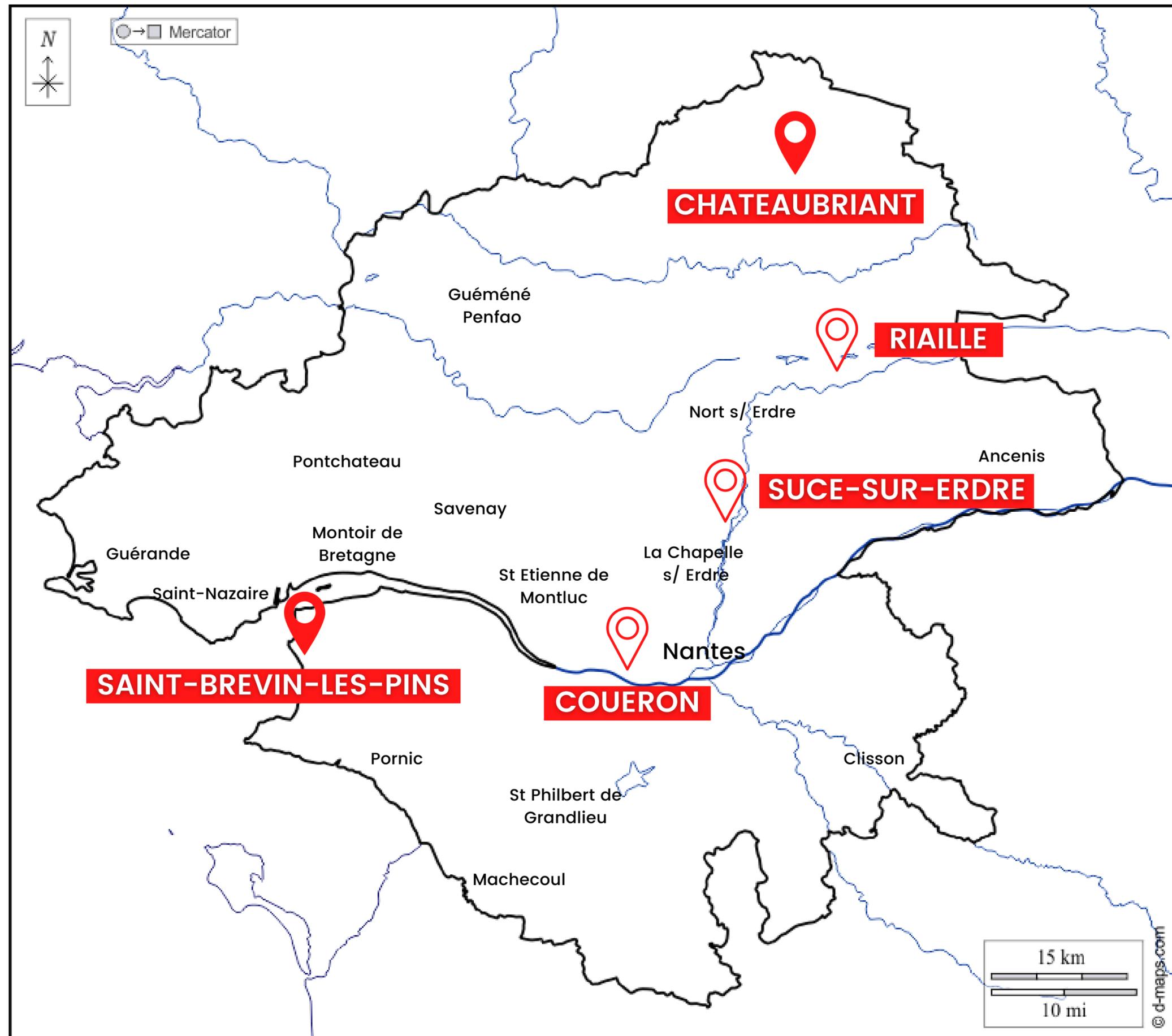
Riaillé --> Sucé-sur-Erdre

JOUR 4 - ME 22 JUIN 2022

Sucé-sur-Erdre --> Couëron

JOUR 5 - JE 23 JUIN 2022

Couëron --> Saint-Brévin-les-Pins



LES VILLAGES

Chaque ville étape, labellisée Terre de Jeux, serait le lieu d'accueil de festivités et animations à travers la création d'un Village.

L'idée serait de mettre en place des dispositifs simples, minimalistes et efficaces, animés par la commune et son tissu associatif mais aussi par le CDOS et ses partenaires.

Ces villages ont été pensés afin que les associations puissent se montrer et exposer leur savoir-faire au travers d'initiations et démonstrations. Ces temps auprès du grand public sont aussi l'occasion de lancer la campagne d'adhésion pour la saison 2022-2023.



COMMENT MON ASSOCIATION PEUT PARTICIPER AU PROJET?

**Faire la promotion
du relais auprès de
vos adhérents**

Chaque adhérent est
libre de réaliser le
relais sur la distance
et au moment où il le
souhaite

**Communiquer sur le
projet**

Le relais est un projet à
l'échelle du
département.
Communiquez sur votre
participation au projet
via vos différents
canaux de
communications.

MON ASSOCIATION SOUHAITE PARTICIPER AU PROJET :

Pour prendre part au relais :

Je remplis le **"Forms"** pour informer le CDOS de la participation de mon association sur une partie du relais. Cela ne prend que quelques minutes et permet au CDOS de communiquer sur les associations participantes sur ses réseaux sociaux.

Pour communiquer sur ma participation au Relais :

Une fois la participation de mon association déclarée au Relais via le Forms au CDOS, je reçois un **kit de communication pour mes réseaux sociaux**.

Flashez-moi
OU
cliquez sur "Forms"



Pour plus d'informations rendez-vous sur : cdos44.fr/le-relais-olympique/

